

VADE MECUM

Projet d'EAC

Un cadre et des pistes



Rosas Danst remix ou l'écriture d'invention2019
Rosas danst remix n°411

A L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

- 1 L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.
- 2 L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.
- 3 L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.
- 4 L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.
- 5 L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de la vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.
- 6 L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.
- 7 L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.
- 8 L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).
- 9 L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.
- 10 Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

RÉUSSIR LE 100 % ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Feuille de route
2020-2021

Les trois
piliers de
l'EAC

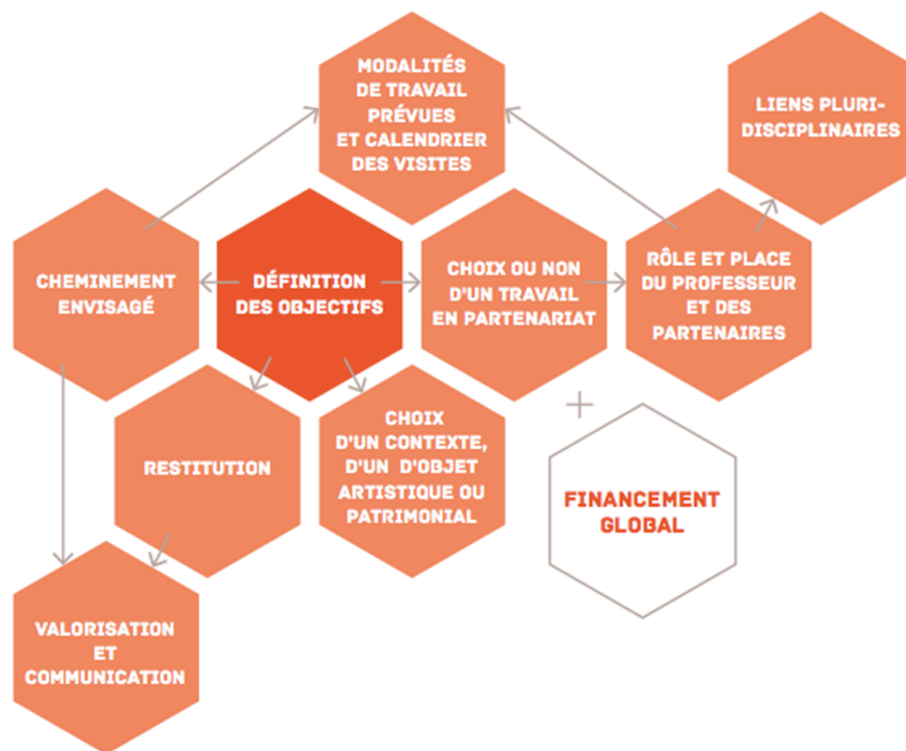
La construction d'un parcours

avec un
partenaire

"Fréquenter" La rencontre avec les œuvres et avec les artistes	Co-construction	faire l'expérience d'œuvres authentiques et de lieux de culture pour mieux se les approprier, apprendre à partager le sensible, développer sa curiosité
"Pratiquer" La pratique artistique		accéder aux langages des arts, prendre confiance, réaliser concrètement des projets, développer la créativité et l'intelligence sensible mener des projets en commun, favoriser les relations sociales, être à l'écoute des autres
"S'approprier" La connaissance		s'approprier des repères culturels formels, historiques et esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art, et de développer leur esprit critique.



LES DIFFÉRENTS ASPECTS DU PROJET À ENVISAGER



Les financements



Fonds propres
de l'établissement

Collectivités
territoriales :
Ville(s), CD37,
Région Centre
Val de Loire

Possibilités de
dispositifs
nationaux

Les dispositifs

Dispositifs écoles

Théâtre à Lire
CCCritik
Théâ
École au cinéma
Rencontres autour de la danse
Courts d'école
Nuits de la lecture
Printemps des poètes
La classe, l'oeuvre
Piafs dans ma rue
Callisph'air
Concours "Arts en plastiques pour
l'Océan"
La Fête du court-métrage
Rencontres Jeunes Chercheuses et
Chercheurs
La Fête du court-métrage
Dis-moi dix mots - Concours scolaire
Etc (voir site de la DSDEN 37)

Collège

Alors on danse !
Des étoiles plein les oreilles
Pierre, feuilles, ciseaux
Demain à la plume
Collège au cinéma
Fabrique de pratique(s)
Pleins feux au collège
Résidence(s) en collège
Ateliers artistiques

Lycées

Aux arts lycéens et apprentis !
Ateliers de pratique artistique
Lycéens au cinéma
Etc (voir le site de la DAAC)



**Des ressources
(non exhaustives)**

Lumni
ENSEIGNEMENT
éduthèque

CYRANO.
education



éduscol



LABEL 100% EAC

Voir le document papier

POURQUOI ?

- Piloter la démarche EAC au sein de l'école.
- Valoriser l'engagement des équipes éducatives.
- Communiquer pour mettre en avant son projet éducatif.

DOMAINES CONCERNES : Architecture et patrimoine, arts plastiques, théâtre, musique , danse , cinéma, lecture, écriture, politique mémorielle.

3 NIVEAUX DE LABELLISATION

- 1** Niveau 1 : Engagement
- 2** Niveau 2 : Approfondissement
- 3** Niveau 3: Expertise

Il est possible de renouveler chaque année sa candidature pour accéder au niveau supérieur.

Le processus de labellisation
Voir les étapes sur le document papier

1. Remplir sur ADAGE
2. Candidater sur ADAGE
3. Renseigner la fiche avec les critères
4. Envoyer la fiche à missionneac37@ac-orleans-tours.fr
Avant le 15 mai

Résultats au mois de juin

Sites de référence

Le site du gouvernement

Le site du ministère de la culture

Le site du ministère de l'Éducation Nationale

Le site de l'académie Orléans Tours (DAAC)